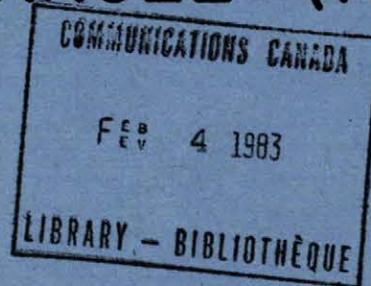




Gouvernement du Canada  
Ministère des Communications

Government of Canada  
Department of Communications

# RAPPORT ANNUEL - (1981 - 1982)



## REPRÉSENTATION ET PARTICIPATION DES AUTOCHTONES

Présenté au  
Secrétariat du Conseil du Trésor  
le 31 mars 1982

## TABLE DES MATIÈRES

### I. RAPPORT DE PROGRÈS

1. Liste des barrières et des problèmes
2. Nombre d'autochtones portés à l'effectif
3. Élaboration et tenue de méthodes de suivi internes
4. Postes exigeant une bonne connaissance des autochtones et de leur culture
5. Représentation des autochtones selon la catégorie professionnelle, le groupe et le niveau et selon le lieu d'emploi, le poste, l'état civil et le sexe
6. Nombre d'autochtones à l'emploi de la Fonction publique fédérale dans le cadre d'ententes contractuelles
7. Cours de formation et de perfectionnement

### II. PLAN D'ACTION POUR 1982-1983

### III. CONCLUSION

I

RAPPORT DE PROGRÈS

Liste des barrières et des problèmes

Barrières ou problèmes	Commentaires ou suggestions	Problème	Problème
		régulé	non réglé

---

Aucune barrières identifiées dans notre Ministère auxquelles doivent faire face les autochtones actuellement fonctionnaires ou candidats à des postes de la Fonction publique fédérale.

Nombre d'autochtones portés à l'effectif  
entre le 1er janvier et le 31 décembre 1981

Dans l'affirmative, inscrire un "X" dans les trois dernières colonnes

Poste	Groupe et niveau	Lieu de travail	Poste qui exige une bonne connaissance des autochtones et de leur culture	Participation de l'association des autochtones à la sélection préliminaire et à la sélection finale	Ce poste devait être comblé en 1980-1981
CRO-05600	PM-01	Winnipeg	X		X
CRO-06634	EL-01	Winnipeg			X

## Élaboration et tenue de méthodes de suivi internes

Le programme relève du Directeur général du personnel et de l'administration. Celui-ci dirige un coordonnateur national provenant de la Division de la planification et des politiques en matière de personnel, qui est nommé pour mettre en oeuvre et surveiller toutes les activités relatives au recrutement, à la formation et au perfectionnement des autochtones.

Dans les cinq bureaux régionaux, les conseillers en matière de personnel sont chargés directement de la planification et de la mise en oeuvre des objectifs du Ministère. Les régions du Centre et du Pacifique coordonnent la plupart des projets avec les organisations d'autochtones.

Le Ministère a mis en place à l'administration centrale un mécanisme de contrôle interne servant à évaluer les postulants de postes libres.

Les gestionnaires aident à élaborer les plans de gestion du personnel et définissent les mesures à prendre dans les domaines de la dotation, de la classification et de la formation. Ces plans d'action sont examinés et comparés aux objectifs de ce programme. Dans une section de leur rapport d'évaluation du rendement intitulée "Suite donnée aux lignes directrices relatives aux groupes sous-représentés", les gestionnaires sont évaluées en vertu du progrès ou du manque de progrès dans leur secteur.

Nombre de postes identifiés au 31 décembre 1981 comme exigeant une bonne connaissance des autochtones et de leur culture

Ces postes devraient être répartis en deux groupes:

Groupe A: postes identifiés au cours de 1980-1981

Groupe B: postes identifiés plus récemment

<u>Numéro du poste</u>	<u>Groupe et niveau</u>	<u>Lieu de travail</u>	<u>Énoncé des qualités</u>		
			<u>Essentielles</u>	<u>Cotées</u>	<u>Souhaitable</u>

Groupe A

CRO-05600	PM-01	Winnipeg	X		
CRO-06633	EL-01	Fort Smith			X

Groupe B

PRO-01618	PM-04	Vancouver			X
-----------	-------	-----------	--	--	---

Proportion des autochtones  
par catégorie professionnelle,

le 31 décembre 1981

A partir des données inscrites sur la formule C, faire la compilation, par catégorie professionnelle, du nombre d'autochtones employés pour une période indéterminée dans votre ministère.

Ministère ou Organisme: COMMUNICATIONS

Catégorie professionnelle	Nombre d'employés autochtones	Nombre total d'employés	Pourcentage d'autochtones
Direction	0	33	0.0%
Scientific et professionnelle	0	336	0.0%
Administration et service extérieur	1	427	.23%
Technique	4	556	.71%
Soutien administratif	0	558	0.0%
Exploitation	0	70	0.0%
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>2013</b>	<b>.94%</b>

Proportion des autochtones par  
groupe et par niveau professionnels, lieu de  
travail, modalité d'emploi et sexe

le 31 décembre 1981

Dresser la liste des autochtones de votre ministère, par groupe et niveau, par lieu de travail et par sexe. Indiquer ensuite la modalité d'emploi et traçant un X dans la colonne appropriée: Employés nommés pour une période indéterminée, groupe A; employés nommés pour une période déterminée, groupe B, et Autres, Groupe C.

Ministère ou Organisme: COMMUNICATIONS

	Groupe et niveau	lieu de travail	Sexe	
			Homme	Femme
Groupe A employés nommés pour une période indéterminée	PM-01	Winnipeg, Man.		X
	EL-04	Langley, C.B.	X	
	EL-04	Halifax, N.E.	X	
	EL-02	Winnipeg, Man.	X	
	EL-01	Fort Smith, T.N.W.	X	
<b>Total</b>	<b>5</b>		<b>4</b>	<b>1</b>

Groupe B  
Employés nommés pour  
une période déterminée

**Total**

Groupe C  
Autres

**Total**

### Ententes contractuelles

Le ministère des Communications a apporté une contribution importante au programme d'emplois d'été pour les jeunes en créant 113 postes. Des autochtones occupaient 98 p. 100 de ces postes. (D'autres données figurent dans le rapport de 1981 du programme d'emploi d'été pour les jeunes-Winnipeg.)

## Cours de formation et de perfectionnement

Un employé (PM-1) affecté au programme d'emplois d'été pour les jeunes a suivi un cours de recyclage en langue cree à l'université du Manitoba, à Winnipeg, afin de mieux communiquer avec les personnes vivant dans les communautés autochtones.

Deux employés nommés au niveau de recrutement du groupe des électrotechniciens (EL) entreprennent à l'heure actuelle la formation professionnelle nécessaire pour atteindre le niveau de travail de ces postes.

PLANS D'ACTION POUR 1982-1983

## PLANS D'ACTION POUR 1982-1983

### Bureau central

Notre objectif est d'encourager les gestionnaires à faire connaître les postes que les autochtones pourraient occuper au moyen de campagnes d'information et de l'affectation spéciale de ressources.

Par ailleurs, nous allons demander à la Commission de la Fonction publique de nous fournir régulièrement une liste des autochtones qui cherchent de l'emploi au sein de l'administration fédérale dans la région de la Capitale nationale ainsi que dans les autres régions du pays. Grâce à cette liste, le processus de dotation serait simplifié en permettant de choisir les candidats susceptibles d'être intéressés aux postes vacants.

### RÉGIONS

#### Vancouver

En collaboration avec la Commission de la Fonction publique, participer à un atelier sur l'emploi des autochtones qui aura lieu à Victoria en Colombie-Britannique à la fin de mars 1982; cet atelier portera sur les postes d'inspecteur radio qui s'offrent aux autochtones au sein du Ministère.

Participer au programme d'emplois d'été pour les jeunes et soumettre avant la fin de juin 1982 un projet concernant la création de neuf postes pour les autochtones.

## Winnipeg

Soumettre des projets dans le cadre du programme d'emplois d'été pour les jeunes en vue de créer, d'ici à juin 1982, 140 postes qui seront occupés par des autochtones.

Créer des postes saisonniers d'inspecteur radio afin de permettre aux autochtones d'occuper des postes à temps partiel et de faciliter leur participation à leurs propres activités culturelles.

Recruter trois étudiants du Centre de formation des adultes à Fort Smith pour qu'ils occupent des postes d'inspecteur radio dans cette collectivité d'ici à mars 1983.

## Montréal

Participer au programme d'emploi d'été pour les jeunes et soumettre un projet visant la création de douze postes que doivent occuper des autochtones d'ici à juin 1982.

## Moncton

Étudier la possibilité d'établir un poste au Labrador servant à informer les groupes autochtones de la situation des programmes de communication locaux.

III

CONCLUSION

## Conclusion

Le Ministère, par l'intermédiaire du programme d'égalité des chances, a affecté des ressources au recrutement, à la formation et au perfectionnement des autochtones. Jusqu'ici, les résultats sont encourageants.

De plus, par l'intermédiaire du programme d'emploi d'été pour les jeunes, de nombreux étudiants se sont mis à s'intéresser au domaine des communications, ce qui répond à l'un des objectifs du Ministère qui visait à favoriser la constitution dans le Grand Nord d'un noyau de communicateurs qui pourraient travailler soit avec les divers organismes fédéraux soit avec les groupes d'autochtones intéressés aux émissions produites dans leur langue.

